

INSCRIPTION

Note aux familles

Statut scolaire

!/! INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE ENTRE LE 26/06 ET LE 03/07 :

⇒ **Merci de vous connecter avec vos identifiants EDUCONNECT à l'adresse <https://teleservices.education.gouv.fr/>**

(Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer directement.)

Les documents suivants vous seront demandés et seront à déposer en ligne ou à nous rapporter avant le 03/07.

N.B. Le questionnaire médical, les chèques et la commande d'équipement sont à apporter directement au lycée (ils ne peuvent être déposés en ligne).

Documents à télécharger et à compléter :

- fiche d'urgence
- fiche intendance (& demande de prélèvement automatique si vous optez pour ce mode de paiement)
DANS TOUS LES CAS ne pas oublier de joindre un RIB, + INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE SUR bretagne.bzh/dansmonlycee afin de bénéficier du tarif adapté à votre quotient familial
- charte du bon usage de l'internet et des réseaux
- autorisation d'utilisation de l'image
- inscription à l'association sportive
- coupon du courrier d'information sur les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)
- à voir lors de l'inscription sur place auprès du magasin du lycée : bon de commande de l'équipement professionnel + règlement par chèque (obligatoire pour validation de la commande / si paiement en 3 fois, déposer plusieurs chèques)
- questionnaire médical sous pli confidentiel (vous pouvez le mettre sous enveloppe fermée, seul le médecin scolaire et l'infirmière en prendront connaissance lors de la visite médicale de rentrée)

+

Pièces à joindre obligatoirement

- RIB du responsable financier
- attestation d'assurance scolaire pour l'année 2024/2025 à fournir dès que possible
- copie d'attestation de participation JDC / attestation de recensement *pour les plus de 16 ans*
- copie de la carte d'identité de l'élève - **ATTENTION à la date de validité**
- copie du livret de famille (et le cas échéant du jugement de divorce)
- copie des vaccins
- copie de l'attestation de sécurité sociale comportant **le numéro personnel de l'élève** (pour les moins de 16 ans également)
- chèque de 10 € à l'ordre de la « Maison des lycéens du lycée professionnel de Pont-de-Buis »
- chèque de 20 € à l'ordre de l'« Association sportive du lycée des métiers de Pont-de-Buis » si inscription

} **Obligatoires pour
inscription aux
examens**

+ Pour le versement de l'allocation de PFMP :

- RIB de l'élève
- autorisation du représentant légal de versement de l'allocation à l'élève mineur (ci-jointe)
- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant mineur (pour justifier de la qualité du représentant légal)

*Si vous faites le choix d'une demande de versement sur le RIB du représentant légal, fournir :
le RIB du représentant légal ; la pièce d'identité du titulaire du RIB ; le document justifiant de sa qualité de représentant légal (= livret de famille ou acte de naissance de l'élève).*

L'inscription en ligne vous permettra de :

- Mettre à jour vos informations administratives : bien vérifier vos coordonnées ;
- Mettre à jour les informations de votre enfant ainsi que sa photo d'identité (format JPG ou PNG) ;
- Accepter ou non l'étude automatique de votre droit à bourse.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT

À partir du 3 juin 2024, merci de vous inscrire sur www.bretagne.bzh/tarifcation afin de bénéficier du tarif correspondant à votre quotient familial.

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Avant la mi-juillet, pensez également à vous inscrire sur www.breizhgo.bzh/transports-scolaires.

Si vous aviez effectué votre démarche d'inscription en ligne l'an dernier, vous recevrez un email vous informant de l'ouverture du site et contenant un lien pour accéder à votre espace.

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (P.F.M.P.)

Le planning et les pré-conventions à faire compléter par les entreprises seront téléchargeables à partir de fin juin ou début juillet sur le site du lycée : <https://lycee-pontdebuis.ac-rennes.fr/> dans la rubrique « PFMP ».

VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET OUTILLAGE

Tous les élèves doivent posséder une caisse à outils équipée, une paire de chaussures de sécurité, une combinaison de travail et tous les équipements de protection individuels réglementaires (EPI). Le règlement par chèque est exigé lors de la commande.

Deux cadenas pour les ateliers sont également demandés (soit 3 cadenas au total à fournir pour les internes). Les vêtements professionnels doivent être entretenus et lavés par vos soins régulièrement, afin que votre enfant travaille dans le respect des règles d'hygiène.

TROUSSEAU DES ÉLÈVES INTERNES

Les éléments de cette liste sont obligatoires :

- * cadenas
- * alèse (protège-matelas)
- * drap housse 90 x 190
- * couette 1 personne (140 x 200)
- * housse de couette
- * oreiller
- * taie d'oreiller
- * linge de rechange
- * nécessaire de toilette (⚠ **Attention, déodorant en spray interdit**)
- * tenue de nuit
- * paire de chaussons
- * paire de claquettes pour la douche

Tout élément éventuellement mis à disposition des élèves par le lycée, s'il n'est pas restitué en fin d'année, sera facturé.

COTISATION MDL

La cotisation de 10 € demandée pour la Maison des Lycéens permet d'équiper le foyer et de donner accès aux activités extrascolaires organisées pour les élèves.

DATES DE RENTRÉE

Les dates et horaires de rentrée seront consultables dès que possible sur la page d'accueil du site du lycée : <https://lycee-pontdebuis.ac-rennes.fr/>

CONTACT

En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétariat, qui pourra vous guider dans vos démarches :

Tél. 02 98 73 01 65 – Email : ce.0290092t@ac-rennes.fr